



Volet E

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Monit
belg



14089229

Tribunal de Commerce de Tournai
déposé au greffe le 15 AVR. 2014

Greffier

Mellot Marie
Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 28/04/2014 -- Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0426.182.564

Dénomination (en entier) : VANNESTE

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 190 Chaussée de Bruxelles
(adresse complète) 7500 TOURNAI

Objet(s) de l'acte : Reconduction de mandat - Nomination

Texte :

D'un procès verbal d'assemblée générale ordinaire daté du 3 juin 2013, il est extrait ce qui suit :
A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire Monsieur Edouard KESTELOOT n° 58.0.512-167-47
demeurant à 7730 Saint-Léger (Ht), rue de l'Ancienne Passerelle, 16, en qualité de commissaire de la société
pour un terme de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire daté du 8 février 2014, il est extrait ce qui suit : à
l'unanimité, l'assemblée élit comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2017 la Société
Privée à Responsabilité Limitée OGHAM, dont le siège social est sis Avenue des Frères Haeghe, 21 à 7500
TOURNAI, (RPM TOURNAI 0890.342.115), ayant pour représentant permanent son gérant, Monsieur Gaëtan
Vanneste (registre national n° 610411 101 05), qui accepte.

Signé: Christophe VANNESTE représentant le SPRL SICRIMA
Administrateur délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.